

*Initiatives ministérielles*

importer d'un autre pays. Ce qui fait que les produits canadiens sont moins compétitifs sur le marché. En tant que consommateurs, les gens sont tous pareils. Si vous avez un produit à acheter à 75 \$ ou 80 \$ et que l'autre à côté est de 70 \$, lequel allez-vous prendre? Celui qui est moins cher à qualité égale. Et c'est ce qui se passe actuellement avec notre fameuse taxe, telle qu'elle est perçue au niveau de la fabrication. Et c'est cela qu'on veut changer pour l'amener maintenant au niveau du détail, pour faire en sorte que lorsque nos produits vont arriver sur les tablettes, ils seront à prix équivalents, du moins ils n'auront pas un coût additionnel en raison justement de cette taxe qu'on imposait au stade de la fabrication.

Cela dit, madame la Présidente, pourquoi également imposons-nous cette taxe sur les produits et services? Il est bien évident que le résultat net de l'opération va faire en sorte qu'il y aura des revenus additionnels qui vont aussi entrer dans les coffres du gouvernement. Et on demande aux Canadiens et aux Canadiennes de contribuer à l'effort de la gestion du déficit, et vous savez ce qui en est de ce déficit. La dette accumulée est actuellement de 350 milliards de dollars, laquelle nous coûte en intérêts par jour à tous 100 millions de dollars. Trois jours d'intérêts, vous faites une autoroute entre Saguenay et Québec. Cela donne une idée d'où on en est rendu et comment il faut changer les choses.

Maintenant, ce n'est pas seulement pour permettre aux gens de contribuer à la gestion du déficit. Il y a aussi la façon dont les règles sont appliquées. Saviez-vous, madame la Présidente, qu'il y a 22 000 règlements différents actuellement pour la taxe que nous imposons présentement? Alors, imaginez-vous le fouillis que cela implique quand vous avez 22 000 règlements et interprétations différents pour gérer la présente taxe. Il faut faire le ménage et c'est ce qu'on fait avec la présente taxe sur les produits et services.

Alors, deux choses, je le répète: D'abord, nous nous ajustons par rapport à la compétition, par rapport aux produits qui entrent ici, également pour avoir le même principe que les autres pays. Deuxièmement, on contribue à la gestion du déficit. Et troisièmement, cela devrait permettre de rendre notre économie plus concurrentielle et également d'aider nos entreprises.

Si nos produits sont plus compétitifs sur le marché, qu'est-ce qui arrive? Automatiquement vous augmentez vos ventes. Si vous augmentez vos ventes, qu'est-ce que cela fait pour quelqu'un qui produit? Un fabricant qui vend des produits, s'il augmente ses ventes, automatiquement il augmente sa fabrication et cela crée des emplois. Et c'est comme cela que vous avez une économie plus concurrentielle et également que vous êtes en mesure d'accroître l'activité économique.

Maintenant, qu'est-ce qu'on fait à travers tout cela pour protéger les gens qui sont les plus démunis? On donne un crédit d'impôt qui va être de 190 \$ pour les adultes, de 100 \$ pour un enfant et le résultat net de cela c'est que les gens vont payer moins que ce qu'ils paient actuellement, et en plus, nous allons leur donner avant même que la taxe commence à être imposée, c'est-à-dire qu'ils vont recevoir ce chèque-là en décembre prochain, tandis que la taxe va commencer uniquement en janvier.

Madame la Présidente, quels sont les impacts de tout cela? Prenons un exemple tangible sur certains produits. Prenons les voitures, par exemple. On estime qu'avec la nouvelle taxe sur les produits et services, une voiture d'environ 15 000 \$, les gens vont payer aux alentours de 5 p. 100 de moins le prix de la voiture neuve avec la future taxe sur les produits et services, puisque celle-ci passe de 13,5 à 7 p. 100. Ceux qui nous disent actuellement: Comment va-t-on faire pour savoir si les gens vont vraiment enlever les 13,5 et qu'ils ne viendront pas plutôt mettre les 7 p. 100 en plus des 13,5? Ces gens-là ne connaissent sûrement pas le monde des affaires. Moi j'ai été formé par le monde des affaires. J'ai été directeur général pendant 10 ans pour la corporation du Centre des affaires Racine au centre-ville de Chicoutimi et vous pouvez être sûr que le commerçant essaie toujours d'avoir le meilleur prix possible pour qu'il vende plus de marchandises que son voisin. Cela c'est une règle. C'est une règle qui est là, qui existe et qui va continuer à se perpétuer parce que c'est la base même de notre système économique, la compétitivité, la concurrence.

Si tu as une chance de vendre moins cher que ton compétiteur et vendre plus que lui, nécessairement tu fais plus d'argent. Cela est très facile à comprendre. Mais semble-t-il que vous autres vous ne réalisez pas c'est quoi l'économie de marché et c'est quoi les économies d'échelle et comment fonctionnent les commerçants.

Cela dit, madame la Présidente, je sais que la taxe sur les produits et services est impopulaire. Je comprends que cela n'a rien d'agréable pour nous de demander ou de penser d'imposer une nouvelle taxe sur les produits et services, surtout quand on voit de quelle façon l'opposition essaie de parler de façon négative de cette présente taxe sur les produits et services. Mais vous savez, avec la réforme fiscale que nous avons, du moins notre réforme économique que nous avons mise en place en 1984, ce que nous avons fait également dernièrement au niveau de la réforme fiscale, l'activité économique qui a été amenée au pays, nous sommes rendus maintenant à une autre étape où il faut faire en sorte que nos produits soient plus concurrentiels.

• (2010)

Madame la Présidente, nous aussi, comme gouvernement, nous faisons des efforts. Nous venons, entre autres, de diminuer nos dépenses de 700 millions de dollars pour faire en sorte d'aller dans la même voie que